

# LE KIT DE COM'

N° 7 Printemps-été 2024

#citoyens  
#connaître  
#comprendre  
#agir

Marais de Sainte Blaizine - Thézillieu - Plateau d'Hauteville

# Le SR3A

## L'essentiel à savoir

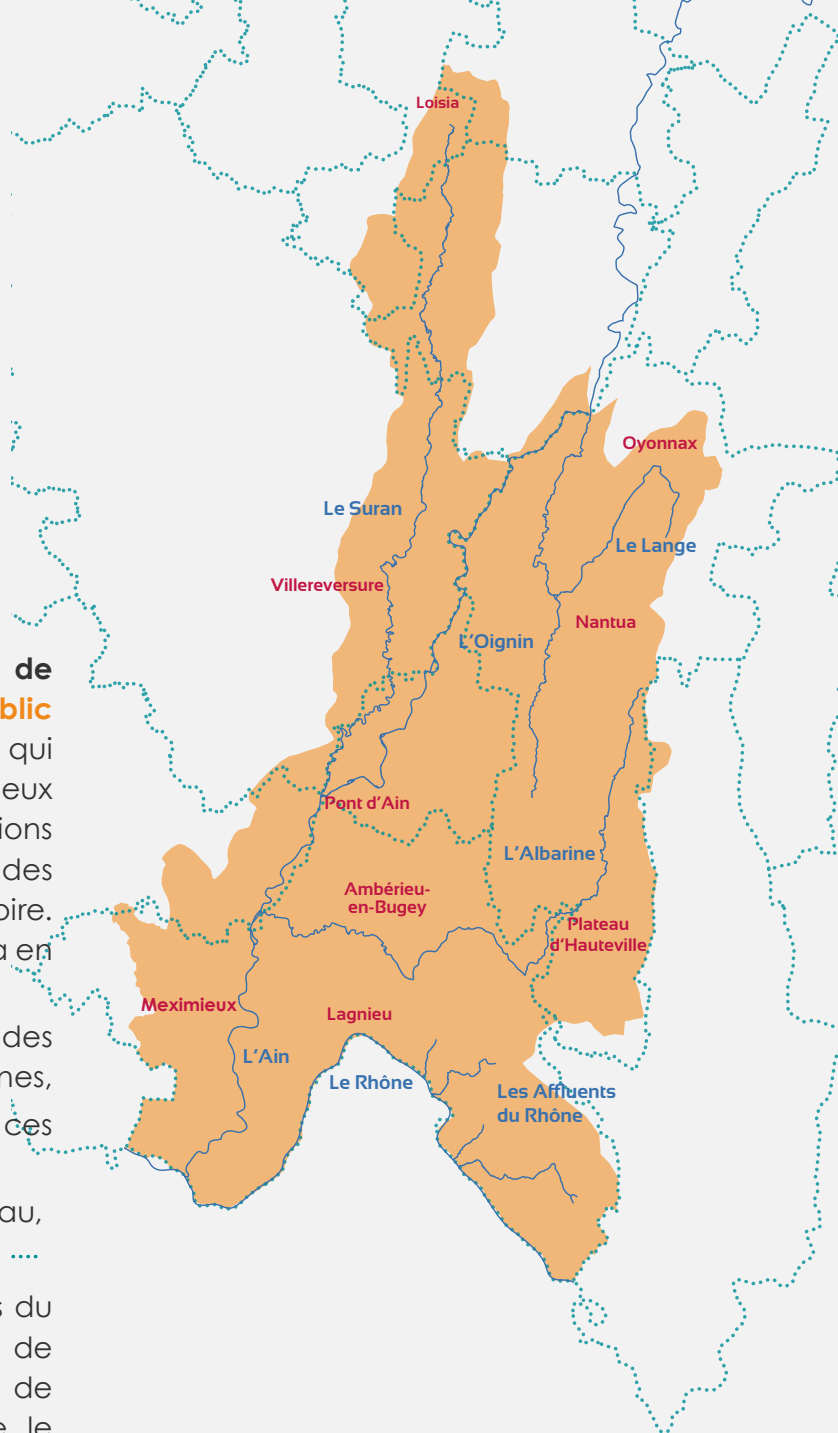
Le **syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents** est un **établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau** qui porte la mission GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) par le transfert de compétences des sept intercommunalités\* de son territoire. Concrètement, cela signifie que le SR3A a en charge :

- La gestion des rivières, des lacs, des zones humides et des eaux souterraines,
- La protection de la biodiversité sur ces milieux aquatiques,
- La préservation de la ressource en eau,
- La prévention des inondations. ....

Le SR3A intervient sur les bassins-versants du Suran, du Lange/Oignin, de l'Albarine, de la Vallée de l'Ain de l'aval du barrage de Coiselet à sa confluence avec le Rhône, le Rhône et ses affluents de la commune de Lhuis à Saint-Maurice-de-Gourdans.

Le SR3A est ainsi un acteur au service de l'intérêt général du territoire et de ses habitants.

*\*Grand Bourg Agglomération, Communauté de Communes de la Dombes, Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, Haut Bugey Agglomération, Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon, Communauté de Communes Terre d'Émeraude, Communauté de Communes Porte du Jura.*



1 700 km<sup>2</sup>  
de territoire



1 300 km  
de rivière



142  
communes



163 000  
habitants

# INFORMER

## Le kit de com' citoyen

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents propose aux collectivités locales de son territoire - les intercommunalités et les communes - de diffuser des informations aux habitants via les outils de communication propres à chaque collectivité.

**Le SR3A diffuse dans ce kit de communication des articles clés en main** choisis car illustrant l'activité du SR3A et rédigés pour le public spécifique des citoyens.

En tant que collectivités, vous êtes libres de **piocher dans ce kit les articles pertinents** à votre périmètre et à votre contexte local. Pour chaque article, vous trouverez en en-tête la mention des intercommunalités concernées.

Certains articles plus généraux concernent l'ensemble du territoire. Les quelques mots de présentation du syndicat donnés en deuxième page peuvent également être repris.

À savoir pour le bon usage de ce kit:

- Les articles sont libres de droit, ils peuvent être repris tels quels
- Les photos ne sont pas libres de droit; les copyrights sont indiqués pour chacune et doivent systématiquement être mentionnés, et les photos ne peuvent pas être utilisées dans un autre contexte.
- Les contenus peuvent être diffusés sur le magazine ou la lettre d'information de la collectivité, sur le site internet et/ou sur les réseaux sociaux.

**Contact SR3A :**

[communication@ain-aval.fr](mailto:communication@ain-aval.fr)

# SOMMAIRE

Labellisation Ramsar.....	p. 5
Pâturage des pelouses sèches du site Natura 2000.....	p. 6
Évolution de la dynamique fluviale de l'Ain dans sa basse vallée entre 2012 et 2021.....	p. 7
Consultation préalable pour le projet d'aménagement hydroélectrique « Rhôneergia » ....	p. 8
Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH).....	p. 9
Révision du Document d'objectifs (Docob) Natura 2000 .....	p. 10
Plantation de haies bocagères .....	p. 11
Modification du périmètre du SAGE basse vallée de l'Ain.....	p. 12
Modification de la composition de la CLE basse vallée de l'Ain.....	p. 13
Étude prospective d'adaptation au changement climatique sur le bassin versant de l'Ain aval et de ses affluents, à l'horizon 2050 .....	p. 14
Programme Pluriannuel d'Entretien des berges, de plantation et de pose d'équipements agricoles .....	p. 15
État des lieux du SDAGE Rhône-Méditerranée 2028-2033.....	p. 16

## Labellisation Ramsar

Les marais et tourbières des montagnes du Bugey ont été reconnus comme site d'importance internationale pour la conservation des zones humides en obtenant le 22 mars 2024 le label Ramsar. Ce label souligne la richesse du patrimoine naturel des zones humides de notre territoire et l'importance de ces milieux remarquables localement comme à l'échelle internationale. C'est un encouragement à poursuivre notre mobilisation pour la préservation et la restauration de ces zones humides fortement menacées et qui jouent de nombreux rôles (épuration, soutien d'étiage, infiltration des eaux).

Partenaires: CEN, CD01



*Combe Léchaud - Mention Copyright obligatoire : SR3A*

## Sensibilisation

Intercommunalités concernées: Plaine de l'Ain/ Dombes/ Rives de l'Ain - Pays de Cerdon/ Grand Bourg Agglomération

### Article 1

#### Pâturage des pelouses sèches du site Natura 2000

Pour la deuxième année consécutive, deux bergers viennent faire pâturer leurs chèvres et brebis sur les pelouses sèches des brotteaux (Priay, Varambon, Ambronay, Blyes, Saint-Jean-de-Niost, Loyettes et Saint-Maurice-de-Gourdans). Le pâturage permet de maintenir les pelouses sèches ouvertes et ainsi limiter l'embroussaillage. Les troupeaux sont gardés par des chiens de protection, quelques réflexes sont à adopter :

- En présence de chiens, arrêtez-vous le temps qu'ils vous identifient, restez calme, ne les menacez pas, ne les caressez pas
- Descendre de vélo et marcher à côté
- Tenez votre chien en laisse

## TROUPEAUX ET CHIENS DE PROTECTION Quelques réflexes à adopter

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de loups, chiens ou lynx, les éleveurs et bergers de cette zone utilisent des chiens de protection.

*There are guarding dogs around, working to protect livestock from predators.*

*I pastori di questa zona utilizzano cani da guardia per proteggere le greggi contro gli attacchi dei predatori.*



## Action réalisée

Intercommunalités concernées : Plaine de l'Ain/ Dombes/ Rives de l'Ain - Pays de Cerdon

### Article 2

#### Évolution de la dynamique fluviale de l'Ain dans sa basse vallée entre 2012 et 2021

Le SR3A a mandaté une équipe de chercheurs de l'école normale supérieure (ENS) de Lyon pour réaliser un suivi de la dynamique fluviale de l'Ain dans sa basse-vallée (de Pont d'Ain jusqu'à la confluence avec le Rhône). Concrètement, ce suivi permet de caractériser l'évolution de la rivière sur ces dernières : quels secteurs ont fait l'objet d'une forte érosion des berges, quels sont les secteurs qui présentent des exhaussements importants et inversement, quels sont les secteurs qui se sont plutôt « vidés » de leurs galets.

Ce suivi nous apprend notamment qu'entre 2009 et 2021, une surface équivalente à 6,4 ha a été érodée par la rivière. Inversement, sur cette même période, environ 4,6 ha ont été « construits » (c'est à dire abandonnés par la rivière et repris par la végétation).

Ce suivi permet également de définir les évolutions possibles de la rivière d'ici les 30 prochaines années : quel pourrait être le futur tracé de la rivière, quels sont les secteurs qui vont se faire grignoter par la rivière,...

Un tel suivi permet une meilleure compréhension de la rivière et permettra également au SR3A de définir les mesures de gestion à mettre en œuvre pour accompagner cette évolution future du lit de la rivière. Les résultats de l'étude permettent aussi d'avoir une vigilance quant aux secteurs fortement concernés par une érosion dans les prochaines années.

(Partenaire financier : Agence de l'Eau RMC)

Contact au SR3A : Samuel Monnet, Directeur adjoint maîtrise d'ouvrage, au 04 74 37 42 80



## Action réalisée

Intercommunalité concernée : Plaine de l'Ain

### Article 3

#### Consultation préalable pour le projet d'aménagement hydroélectrique « Rhôneergia »

Le contrat de concession du Rhône entre l'État et CNR (Compagnie Nationale du Rhône), renouvelé par la loi relative à l'aménagement du Rhône de février 2022 prévoit un programme de travaux, dont l'étude d'opportunité et la réalisation éventuelle d'un nouvel aménagement hydroélectrique sur le Rhône entre l'Ain et l'Isère. Baptisé Rhôneergia, ce projet a fait l'objet d'une concertation préalable du 1er décembre 2023 au 29 février 2024. A ce titre, le SR3A et la Commission Locale de l'Eau (CLE) basse vallée de l'Ain ont participé aux tables rondes thématiques "Le projet Rhôneergia dans son environnement naturel, paysager et patrimonial" et "La question de l'eau autour du Haut Rhône". Des cahiers d'acteurs ont été rédigés par le SR3A et la CLE basse vallée de l'Ain puis transmis aux garants de la Commission Nationale de Débat Public (CNDP). Le SR3A ainsi que la CLE basse vallée de l'Ain ont émis un avis défavorable sur ce projet d'aménagement hydroélectrique « Rhôneergia ». Un bilan des garants sera prochainement publié suite à la fin de la période de concertation préalable. Compte tenu des premières études engagées par CNR et des enseignements de la procédure de participation du public, l'État prendra position mi-2024 quant à la poursuite ou non des études liées au projet au vu de l'ensemble des arguments objectifs et contextualisés réunis lors des phases d'études et de concertation.

Contact au SR3A : Anne-Claude Ferry, Béatrice Leblanc, Mickaël Le Gall, au 04 74 37 42 80



Photo N° 3 - Mention Copyright obligatoire : SR3A



## Action réalisée

Intercommunalités concernées : Toutes

### Article 4

#### Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH)

Environ 800 zones humides sont répertoriées sur le secteur du SR3A soit 5 % de son territoire. Ces zones humides sont constituées de milieux diversifiés tels que les marais, tourbières, milieux alluviaux...

Préserver et restaurer ces zones humides est un objectif majeur du syndicat car elles rendent de nombreux services. Elles stockent et régulent les volumes d'eau, jouent un rôle épuratoire en filtrant de nombreuses substances, favorisent l'infiltration des eaux ainsi que la diversité des habitats et espèces végétales et animales. Mais pour assurer ces nombreux services, encore faut-il que ces zones humides soient en bon état... ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas !

Le PGSZH élaboré par le SR3A va permettre une hiérarchisation des zones humides afin de définir les priorités d'action en fonction des intérêts hydrauliques, écologiques, des menaces existantes et de la faisabilité de l'intervention.

**Le PGSZH est téléchargeable sur notre site:**

[https://www.ain-aval.fr/wp-content/uploads/SR3A\\_PGSZH\\_V1.pdf](https://www.ain-aval.fr/wp-content/uploads/SR3A_PGSZH_V1.pdf)

**Et son rendu cartographique sur notre portail :** <http://carto.ain-aval.fr/>

Contact au SR3A : Nicolas Voisin, Référent Zones humides, au 04 74 37 42 80



Photo N° 4 - Mention Copyright obligatoire : SR3A

## Action réalisée

Intercommunalités concernées : Plaine de l'Ain/ Dombes/ Rives de l'Ain - Pays de Cerdon

### Article 5

#### Révision du Document d'objectifs (Docob) Natura 2000

En décembre 2023 le comité de pilotage du site Natura 2000 « Basse vallée de l'Ain, confluence Ain-Rhône » s'est réuni afin de valider le nouveau Document d'objectifs du site Natura 2000. Ce document est le plan de gestion du site. Il définit les orientations et les mesures de gestion et de conservation des habitats et des espèces, les modalités de leur mise en œuvre et les dispositions financières d'accompagnement.

Les mesures de gestion et de conservation définies dans le DOCOB tiennent compte des activités économiques sociales et culturelles qui s'exercent, ainsi que des particularités locales. Elles ne conduisent pas à interdire les activités humaines dès lors que celles-ci n'ont pas d'effets significatifs au vu des objectifs de conservation et de restauration des habitats et des espèces poursuivis sur le site.

Contact au SR3A : Mickaël Le Gall, Chargé de projet Natura 2000, au 04 74 37 42 80



Photo N° 5 - Mention Copyright obligatoire : SR3A

## Action réalisée

Intercommunalité concernée : Haut-Bugey Agglomération

### Article 6

#### Plantation de haies bocagères

Dans le cadre du plan de gestion des marais d'Heyriat, 2,6 km de haies bocagères ont été plantées au sein des marais sur les communes de Sonthonnax la Montagne et Nurieux Volognat, répondant ainsi à 3 objectifs ; limiter l'érosion des sols, les pollutions diffuses des eaux, et favoriser la biodiversité.

Le SR3A était accompagné par Antoine MARIN de Mission Haies Auvergne Rhône Alpes pour le dimensionnement de l'opération et les travaux ont été réalisés par l'entreprise CHASSAGNE sur la période du 26/02 au 15/03/24.

Contact au SR3A : Cyril Fréquelin, Chargé de projet animation territoriale au 04 74 37 42 80



Photo N° 6 - Mention Copyright obligatoire : SR3A

## Action réalisée

Intercommunalités concernées : Toutes

### Article 7

#### Modification du périmètre du SAGE basse vallée de l'Ain

La consultation officielle pour le projet de modification du périmètre du SAGE de la basse vallée de l'Ain s'est déroulée du 20 décembre 2023 au 20 avril 2024.

Ce projet consiste à modifier le périmètre du SAGE basse vallée de l'Ain (40 communes / 602 km<sup>2</sup>) pour le faire coïncider à celui du SR3A (142 communes / 1700 km<sup>2</sup>) . Validé par les élus du SR3A, ce projet constitue une ambition forte pour le territoire et un allié précieux dans le cadre du changement climatique.

La consultation officielle concerne :

- les 142 communes du périmètre du SR3A
- les 7 intercommunalités membres du SR3A
- les départements de l'Ain et du Jura
- les régions Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche Comté
- le Préfet coordonnateur de bassin
- le comité de bassin

Cette démarche de modification du périmètre du SAGE de la basse vallée de l'Ain n'est qu'un préalable à l'élaboration du futur SAGE Ain aval et affluents pour lequel l'ensemble des acteurs du territoire seront amenés à contribuer.

Contact au SR3A : Béatrice Leblanc, Chargée de projet SAGE, au 04 74 37 42 80



Illustration N°7- Mention Copyright  
obligatoire : © Hervé Nallet

## Action en cours

Intercommunalités concernées : Toutes

### Article 8

#### Modification de la composition de la CLE basse vallée de l'Ain

En parallèle de la démarche de modification du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) basse vallée de l'Ain, une démarche de modification de la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) est en cours. La future CLE Ain Aval et Affluents sera l'instance de gouvernance du SAGE à venir, permettant la concertation et le dialogue entre tous les acteurs, l'émergence d'une vision commune des enjeux de la ressource en eau et de préservation des milieux aquatiques et humides ainsi que le partage et la diffusion des connaissances. Dans le cadre de la modification de la composition de la CLE, il s'agira de disposer d'une assemblée qui nourrisse les débats et les décisions, de garantir un équilibre entre les représentants des différents usages et milieux et de garantir un équilibre dans la représentation de la diversité des territoires du périmètre. Idéalement, il est souhaité un nouvel arrêté préfectoral de modification de la composition de la CLE mi 2024.

Contact au SR3A : Béatrice Leblanc, Animatrice de la CLE, au 04 74 37 42 80



## Action en cours

Intercommunalités concernées : Toutes

### Article 9

#### Étude prospective d'adaptation au changement climatique sur le bassin versant de l'Ain aval et de ses affluents, à l'horizon 2050

Dans un contexte avéré de changement climatique, le SR3A s'est engagé dans une démarche prospective à l'échelle du bassin-versant Ain aval et affluents à l'horizon 2050, afin de comprendre et anticiper les changements globaux et de proposer un plan d'actions opérationnelles partagé par l'ensemble des acteurs du territoire. La démarche doit aboutir à des solutions les plus concrètes possibles, à court terme, adaptées aux spécificités du bassin-versant et répondant aux enjeux de ce territoire. Actuellement en phase 2 de cette étude, il s'agit de co-construire avec les acteurs locaux les scénarios d'évolution du territoire qui permettront en phase 3 de définir la stratégie d'adaptation visant à réduire la vulnérabilité du territoire et de ses activités socio-économiques face aux changements à venir tout en préservant la ressource en eau et les milieux aquatiques et humides. Cette stratégie globale sera ensuite déclinée de manière opérationnelle, en phase 4, via un plan d'actions qui alimentera non seulement les nouveaux projets issus du domaine de compétences du SR3A mais également l'élaboration du futur SAGE Ain Aval et Affluents, prévu à partir de 2023.

Partenaires : Agence de l'Eau RMC, CD01, Région BFC

Contact au SR3A : Béatrice Leblanc, Gaëla Le Béhec, au 04 74 37 42 80



## Action en cours

Intercommunalités concernées : Plaine de l'Ain/ Rives de l'Ain - Pays de Cerdon/ Grand Bourg Agglomération/ Terre d'Émeraude Communauté/ Communauté de communes Porte de Jura

### Article 10

#### Programme Pluriannuel d'Entretien des berges, de plantation et de pose d'équipements agricoles

Ce programme de travaux forestiers vise à assurer le libre écoulements des cours d'eau sur les secteurs à enjeux (proximité d'habitations, d'ouvrages – ponts) afin de réduire la fréquence et les risques d'inondation.

Ainsi cet automne et cet hiver, des travaux d'abattages sélectifs et de retrait d'embâcles ont été réalisés sur :

- le Suran à Loisia, Broissia, Nivigne et Suran, Simandre-sur-Suran, Bohas Meyriat Rignat et Neuville-sur-Ain
- L'Oiselon et le Riez à l'Abergement de Varey et St Jean le Vieux
- la Caline entre Arandas et le hameau de Serrières
- l'Albarine entre Saint Denis en Bugey et Saint Maurice de Rémens

Ce programme permet également de reconstituer les ripisylves par des plantations d'essences ligneuses adaptées au caractère humide et au maintien des berges. Cette opération peut être associée à la pose d'équipements agricoles.

Ainsi, plusieurs actions ont pu être réalisées :

- Pose d'une clôture électrique sur 1,4 km le long du Suran à Gigny
- Plantations sur 200 mètres sur le Nantey à la Championnière (commune d'Ambronay) et 100 mètres sur le Suran à Louvenne.

Contact au SR3A : Benjamin Trottet  
Référent entretien, au 04 74 37 42 80

Photo N° 10 - Mention Copyright obligatoire: SR3A



**Guide pratique à l'usage des riverains  
"Entretien son cours d'eau et les berges"  
disponible en téléchargement sur le site**

**du SR3A: [https://www.ain-aval.fr/wp-content/uploads/SR3A\\_guide-entretien\\_web.pdf](https://www.ain-aval.fr/wp-content/uploads/SR3A_guide-entretien_web.pdf)**

## Action en cours

Intercommunalités concernées : Toutes

### Article 11

#### État des lieux du SDAGE Rhône-Méditerranée 2028-2033

Le SR3A est sollicité par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée pour participer à l'état des lieux du futur cycle du SDAGE Rhône-Méditerranée-Corse (2028-2033). L'objectif est de mettre à jour, pour chaque masse d'eau, le niveau d'impact des pressions identifiées pouvant être à l'origine d'un risque de non atteinte du bon état à l'horizon 2033. La date d'échéance de la consultation technique est le 31 mai 2024.

*Contact au SR3A : Béatrice Leblanc, Chargée de projet SAGE, au 04 74 37 42 80*

*Partenaire : Agence de l'eau RMC*

<https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/etat-des-lieux-2025-pour-le-sdage-2028-2033-du-bassin-rhone-mediterranee>



Ce kit de communication est réalisé par le SR3A grâce au soutien de :



au service de ses sept intercommunalités membres :

